



La prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, un enjeu de société

INRS, L'ACTEUR RÉFÉRENT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La prévention des risques professionnels est un défi de tous les jours, un enjeu majeur pour la santé et sécurité des travailleurs, mais aussi un outil de performance pour les entreprises. Face à la diversité du monde du travail, à ses évolutions constantes, l'INRS agit, au sein du dispositif français de prévention des risques professionnels, pour accompagner les 18,4 millions salariés et 2,2 millions d'entreprises du régime général dans leurs démarches de prévention. Pour cela il s'appuie sur les compétences des services de santé au travail et de l'ensemble des acteurs de la prévention (Carsat, Direccte...) pour lesquels il développe et met à disposition des outils méthodologiques et pratiques, transposables sur le terrain.

Un principe fondamental

Pour le suivi médical, les médecins du travail et les infirmiers du travail travaillent en coopération et en complémentarité. L'idée même de concurrence doit être bannie, cette idée entravant l'action elle-même.

Chacun œuvre en indépendance dans le champ de ses compétences avec un guide le protocole de coopération médecin/infirmier et un pilier essentiel : le respect mutuel du travail de chacun.

Quelles missions et spécificités ?

L'Institut a pour mission de contribuer à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, ce qui implique :

- D'identifier les risques professionnels et mettre en évidence les dangers ;
- D'analyser leurs conséquences pour la santé et la sécurité de l'Homme au travail ;
- De diffuser et promouvoir les moyens de maîtriser ces risques au sein des entreprises.

Cette activité fait appel à un éventail de compétences qui crée un lien unique entre recherche et application. Pour améliorer et transférer les connaissances, les transformer en solutions, l'INRS conjugue **quatre modalités d'action** complémentaires : études et recherche, assistance, formation et information.



Etude du comportement acoustique de parois en vue d'améliorer la réduction du bruit dans les locaux de travail
Copyright : Serge Morillon / INRS

Chaque année, une centaine de **programmes d'études et de recherche** sont conduits au sein de 21 laboratoires spécialisés dans des domaines variés et sur la majorité des risques professionnels. Consacrés aux expositions chimiques (nanomatériaux, cancérigènes...), aux risques physiques (machines et équipements, nuisances sonores...) ou psychologiques et organisationnels (risques psychosociaux...), ils impliquent des ingénieurs, médecins, chimistes, ergonomes, qui sont à l'origine d'une centaine de publications et de 150 communications tous les ans.

Les experts de l'INRS apportent également une **assistance technique, juridique, médicale ou documentaire** et répondent à plus de 21 000 sollicitations par an, émanant de l'État, des Carsat, d'entreprises, de services de santé au travail, d'instances représentatives du personnel ou de salariés. Ils sont présents dans 80 commissions de normalisation et 170 groupes de travail.

L'INRS propose aussi, en lien avec les acteurs de la branche AT/MP, une **gamme d'activités de formation** : formation directe des acteurs de la prévention, mise en œuvre de dispositifs de formation initiale, conception de supports de formation continue, permettant une forte démultiplication. 350 000 étudiants sont ainsi sensibilisés à la santé et sécurité au travail chaque année et plus d'un million de stagiaires formés **via** des organismes habilités par l'INRS.

Enfin, l'INRS recueille, élabore et diffuse des savoirs et savoir-faire en prévention des risques professionnels (brochures, affiches, sites internet, médias sociaux, revues, événements, salons professionnels, relations presse). **Cette offre d'information** est destinée aux chefs d'entreprise, salariés, chargés de sécurité, intervenants en prévention des risques professionnels, médecins du travail... En 2018, 8,2 millions de documents ont été téléchargés sur www.inrs.fr et 1,7 million de brochures et d'affiches diffusées.



Journée technique « Transport routier de marchandises et logistique » - Octobre 2017

Copyright : Fabrice Dimier / INRS

Quelles orientations 2018-2022 ?

Les orientations en santé et sécurité au travail de l'INRS s'inscrivent dans la continuité du précédent cadrage 2013-2017, ainsi que dans le cadre de la convention d'objectif et de gestion et des politiques publiques de prévention notamment le Plan santé au travail (PST-3).

Le plan stratégique 2018-2022 réaffirme les **trois objectifs phares de l'Institut** :

- Poursuivre la promotion de la culture de prévention et l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail au sein des entreprises ;
- Développer des connaissances, des méthodes et des outils adaptés aux besoins de l'ensemble des entreprises et de leurs salariés, tout en restant à l'écoute des évolutions du monde du travail pour mieux anticiper les risques émergents ;
- Consolider le rôle d'expertise de l'INRS auprès du réseau prévention, des pouvoirs publics et des acteurs de la prévention.

Quatre grands programmes de prévention sont déclinés en actions spécifiques :

- **Risques chimiques** : travaux sur les CMR, les allergies professionnelles, les fibres, les nanoparticules, les perturbateurs endocriniens...
- **Risques physiques et mécaniques** : actions ciblées sur le bruit, les chutes, les champs électromagnétiques, les équipements de travail, les rayonnements, les vibrations...
- **Risques biologiques** : stratégies de prévention des expositions aux mycotoxines et endotoxines, aux biotechnologies, aux agents pathogènes, aux zoonoses...
- **Risques liés à l'organisation et aux situations de travail** : approches dédiées à la conception des lieux et situations de travail, aux horaires atypiques, aux risques psychosociaux, aux nouvelles formes d'emploi, aux troubles musculosquelettiques...

Enfin, le plan stratégique met l'accent sur **cinq thématiques focus en santé et sécurité au travail**, correspondant à des évolutions technologiques, économiques, environnementales ou à des préoccupations nouvelles, dont l'enjeu sera la production de connaissances et leur transfert vers les entreprises :

- ❖ **Aide et soin à la personne**, pour renforcer la prévention dans ce secteur et préserver la santé des personnels aidants.
- ❖ **Industrie du futur et prévention**, pour évaluer les changements générés par les outils numériques et décrypter les caractéristiques de ces technologies (robots, drones...).
- ❖ **Impact des technologies de l'information et de la communication**, pour en mesurer les conséquences en termes de risques, mettre en débat les pratiques et les usages.
- ❖ **Multiexpositions au travail**, pour identifier les dangers de la combinaison d'expositions, repérer les secteurs concernés, développer des méthodes pour estimer les risques et sensibiliser les acteurs.
- ❖ **Reproduction et travail**, pour élargir les investigations sur les expositions potentiellement reprotoxiques et poursuivre la caractérisation de milieux professionnels.

Quelles actions en direction des services de santé au travail ?

Dans toutes les dimensions de la santé et sécurité au travail, l'INRS a aussi pour rôle d'anticiper les risques et de rester à l'écoute des besoins des entreprises, en lien avec ses partenaires, tels les services de santé au travail qu'il accompagne dans le cadre de leurs missions de conseil et de prévention des altérations de la santé professionnelle. Cette expertise, à finalité opérationnelle, se concrétise par un appui technique, la participation à des congrès, la formation des médecins et professionnels de la santé et la mise à disposition de **supports d'information dédiés**.

« Références en santé au travail » : une revue et un site web au service de l'équipe de santé au travail

Depuis 1975, la revue « **Références en santé au travail** » est une référence dans le domaine de la santé au travail, avec pour objectif de fournir à l'ensemble des équipes (médecins du travail, infirmiers en santé au travail, intervenants en prévention des risques professionnels...) les informations médicales, scientifiques, techniques et juridiques utiles à l'accomplissement de leurs missions. Elle est également dotée d'un site internet (www.rst-sante-travail.fr) qui donne accès à tous les numéros, aux collections de fiches thématiques sur l'allergologie professionnelle, la radioprotection, les risques psychosociaux, l'actualité. De parution trimestrielle, l'**abonnement** est gratuit et renouvelable tous les 2 ans. Les articles publiés sont soit spontanément adressés à la **rédaction**, soit répondent à une sollicitation de cette dernière.

Bases de données de l'INRS : un portail de connaissances en santé et sécurité au travail

En plus de son offre d'information, différentes **bases de données** produites par l'INRS offrent des référentiels scientifiques et techniques. Elles proposent une large variété d'informations utiles aux préventeurs et aux professionnels de la santé au travail, parmi lesquelles :

Tableaux des maladies professionnelles

Guide d'accès électronique aux tableaux du régime général et du régime agricole de la Sécurité sociale : par pathologie, nuisance ou agent en cause.

Fiches toxicologiques

Synthèses techniques et réglementaires des informations concernant les risques liés à un produit ou à un groupe de produits chimiques.

Biotox

Recueil d'informations sur une centaine de produits chimiques pour lesquels existe une biométrie. Recensement d'une soixantaine de laboratoires pouvant effectuer ces mesures.

Demeter

Aide à l'évaluation du risque pour la reproduction lors d'exposition d'hommes ou de femmes en milieu professionnel à des produits chimiques.

Guide Eficatt

Exposition fortuite aux agents infectieux et conduite à tenir en milieu de travail : suivi médical des salariés exposés à un risque biologique.

Pour en savoir plus

- ❖ www.inrs.fr
- ❖ www.rst-sante-travail.fr